Saint-Hélen

Conseil. Une unité de méthanisation en projet

Le conseil municipal s'est réuni mardi 27 août, dans la soirée. À l'ordre du jour, l'aménagement du cimetière qui prend plus de temps que prévu. Un premier appel de marché public a été lancé, sans succès. Une relance a été faite et deux entreprises ont répondu. Les élus ont choisi l'entreprise Even, pour un montant de 214 780 € (deux abstentions.).

Méthanisation. Lucas et Yvan Servin ont présenté le projet de méthanisation de la ferme de La Guerche. Le fumier et le lisier de leur élevage laitier seront transformés en gaz méthane à injecter dans les réseaux GRDF de Dinan et Lanvallay. L'exploitation de 270 ha de terre, qui comprend 220 vaches, serait totalement autonome. Concernant les nuisances éventuelles, il n'y aurait plus d'odeur à proximité des fosses à lisier, selon les exploitants, et un talus boisé protègerait le site du méthaniseur. L'unité de méthanisation nécessitera l'embauche d'un salarié.

Les élus ont posé de nombreuses questions. Certains se sont montrés sceptiques sur le va-et-vient de tracteurs et d'engins sur les routes départementales et communales ou le risque de surenchère du prix des terres agricoles. Les élus sont d'accord sur l'attention à porter aux nuisances qui pourraient être relevées.

Accueil de loisirs. Les maires des communes de Pleudihen, La Vicomté et Saint-Hélen ont signé une convention de mutualisation pour leurs accueils de loisirs (ALSH). Lundi 26 août marquait l'ouverture pour le nouveau centre de loisirs qui portera le nom d'ALSH Pleudihen-Saint Hélen-La Vicomté. Son siège est fixé à la mairie de Pleudihen qui assurera les encaissements (familles, Caf, MSA,...) et les paiements des charges. Deux critères ont été pris en compte pour le calcul du reste à charge : le nombre d'habitants de chaque commune et l'origine des enfants (50 % pour chaque critère). En ce qui concerne les enfants extérieurs, le coût sera réparti entre les trois communes. La convention a été signée pour un an renouvelable. Un bilan sera établi à l'issue de la première année pour s'assurer de la pertinence et de l'équité de ce mode de répartition. 80 enfants sont enregistrés pour cette semaine qui se déroule dans les locaux vicomtois : 46 enfants de Pleudihen, quatorze de Saint-Hélen, treize de La Vicomté et sept de communes extérieures.

Subventions. L'association de foot Rance Coëtquen a fait une demande de subventions. Elle recevra, comme les deux années précédentes, une subvention de 1 350 €.

Restaurant scolaire. Quelques travaux d'entretien et de rénovation étaient nécessaires dans le local cuisine (peinture, faïence, carrelage). Les travaux ont été exécutés au mois de juillet. Pour compléter la restauration des lieux, deux devis ont été présentés aux élus qui ont validé l'achat de cinq stores motorisés auprès de l'entreprise ID Stores pour un total de 6 825,96 € TTC.